

Etterbeek, 15 mai 2023

Concerne : Enquête publique – Projet immobilier sur le site des anciennes glacières

Madame, Monsieur,

L'enquête publique relative au projet immobilier prévu sur le site des anciennes glacières royales délimité par les boulevards Général Jacques, du Triomphe et la chaussée de Wavre aura lieu du 23 mai au 22 juin 2023.

Ce projet, situé sur Auderghem, à la limite d'Etterbeek, fait l'objet d'une demande de permis mixte (urbanisme et environnement). Il prévoit la rénovation en sous-sol des anciennes glacières et la construction d'un ensemble immobilier comprenant des commerces et équipements d'intérêt collectif et de service public (au rez-de-chaussée) ainsi que 171 appartements et une résidence pour étudiants aux étages. Un parking regroupant 230 places sur trois niveaux est également prévu en sous-sol.

Pour rappel, suite aux préoccupations émises par les riverains et le comité de quartier, la commune avait introduit un recours au Conseil d'Etat contre la première version de ce projet. Ce recours n'a pas encore abouti mais l'auditeur du Conseil d'Etat semble, dans son rapport, donner raison à la commune. En outre, l'actuelle version du projet soumise dès le 23 mai à enquête publique tient compte des réserves émises précédemment par le collège des bourgmestre et échevin·e·s et les riverains concernant notamment le gabarit des bâtiments à construire le long du boulevard Général Jacques.

La commission de concertation qui fera suite à l'enquête publique se tiendra le 6 juillet 2023 à Auderghem. La commune d'Auderghem organise par ailleurs une réunion d'information ouverte à tous les riverains intéressés par le dossier le lundi 5 juin 2023, à 20 h, dans la Salle du Conseil au 1^{er} étage de la Maison communale d'Auderghem, entrée rue E. Idiers 14, 1160 Auderghem).

Les documents liés à ce dossier sont disponibles durant la durée de l'enquête publique sur la plateforme openpermits.brussels.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale,

Annick PETIT

L'échevin de l'Aménagement
du territoire et de l'Urbanisme,

Frank VAN BOCKSTAL

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF